

PROTOCOLE POUR UNE REPRISE DES ACTIVITES EN TOUTE SECURITE **NOTICE D'INFORMATION**

Chers Présidents de Ligue, Chers Présidents de Clubs, Chers adhérents licenciés,

La conférence de presse du premier ministre en date du jeudi 7 mai 2020 laisse présager des opportunités quant à la relance de la pratique de notre sport loisir sous le respect strict de certaines conditions administratives et sanitaires indispensables.

C'est pourquoi la Fédération Française de Voitures Radiocommandées a décidé, suite aux informations qu'elle possède, de proposer dès le lundi 11 mai 2020 la reprise programmée et encadrée des activités d'entraînements pour ses Clubs.

La FFVRC organise des activités sportives individuelles en extérieur qui correspondent aux autorisations de reprises annoncées par la conférence de presse du 7 mai 2020 ainsi que celles édictées par le Ministère des Sports.

Ne pourront reprendre que les activités de plein air, aucune activité « indoor » ni compétitions sportives ne pourront se dérouler jusqu'aux prochaines directives gouvernementales.

Ces activités de plein air ne pourront s'effectuer que sous le respect strict liées aux autorisations obtenues ainsi qu'aux consignes sanitaires : des ministères, des préfets et des municipalités.

Il est demandé à chaque Président de Club d'en être le responsable et de vérifier au cas par cas la faisabilité et la mise en place de ces préconisations pour leur association avant toute ouverture.

Ces documents à télécharger sont disponibles sur le site internet de la FFVRC. Ils vous aideront et vous permettront d'organiser au mieux la reprise de vos activités et de pouvoir appliquer toutes les nouvelles mesures nécessaires au bon fonctionnement de vos Clubs.

Merci de les lire avec attention, de les afficher, de les suivre et de les faire appliquer par tous vos adhérents sans restriction.

L'organisation, le respect et l'application par tous de ces consignes indispensables seront le gage de la réussite assumée pour la relance de notre sport.

A bientôt sur les pistes...

Le bureau FFVRC